

10.—Soumis certains amendements au sujet des véhicules moteurs ou voitures automobiles.

Renvoyés aux Avocats de la Cité.

J. CREPEAU,
Sous-Greffier de la Cité.

* * *

BUREAU DES COMMISSAIRES

Compte rendu de l'assemblée du 10 octobre 1912, a. m.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée; Tous présents.

1.—Il est

Résolu: D'inviter l'Ingénieur en Chef, l'Ingénieur Vanier et l'Ingénieur de la Montreal Water & Power Co., à rencontrer le Bureau mardi prochain le 15, à 4 heures p. m., au sujet de la révision des comptes que devait la Montreal Water & Power Co., à l'ancienne Ville St-Louis jusqu'à la date de l'annexion.

2.—Une délégation de résidents de la rue St. Hubert se présente devant le Bureau et se plaint du fait que les propriétaires de la rue St. Hubert, qui sont taxés pour le paiement de l'égoût de ladite rue, sont également taxés pour le paiement de l'égoût de la rue St. André, alors que leurs propriétés n'ont qu'une façade sur la rue St. Hubert, et que leurs lots ne sont pas assez grands pour leur permettre de construire sur les deux rues. Ils demandent d'être exemptés du paiement de l'égoût de la rue St. André, et déclarent que, s'ils sont exemptés, ils n'ont pas d'objection à céder à la Ville la ruelle située en arrière de leurs propriétés.

Cette question est prise en considération.

3.—Soumise une lettre de M. A. F. Johnson, avocat, représentant la compagnie John MacDougall Caledonian Iron Works, réclamant le paiement d'une somme de \$980. balance d'un dépôt fait en rapport avec la fourniture d'une pompe à la station de l'avenue Papineau. Vu la lettre de ladite compagnie, en date du 12 juin, adressée au Trésorier de la Cité, et vu le rapport fait au Conseil ainsi que le reçu donné par la compagnie, il est

Résolu: De demander à l'Avocat Consultant de la Ville s'il est possible de résister à l'action dont la Ville est menacée, soit en plaidant compensation, ou demande reconventionnelle.

4.—M. l'échevin Poissant demande de faire acheter la maison située sur le côté ouest de la ruelle Christophe, pour compléter le carré au coin de la rue Roy.

Cette question est à l'étude.

Ajournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

* * *

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale ajournée du 10 octobre 1912.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Clément, Tétreau, Létourneau, Mayrand, Emard, Bastien, Turcot, Drummond, Larivière, Morin, Martin, Fraser, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelaë, Macdonald, Ménard, Judge et MM. Ainey, Dupuis, Godfrey et Lachapelle, Commissaires.

Du consentement unanime du Conseil, les affaires de routine suivantes sont expédiées.

REQUETES.

1.—De MM. J. A. Chevrier et Rousseau & Poitras, à l'effet d'installer des forges.

10.—Submitted certain amendments concerning motor or automobile vehicles.

Referred to the City Attorneys.

JULES CREPEAU,
Asst. City Clerk

* * *

BOARD OF COMMISSIONERS

Report of meeting held on the 10th October, 1912, a.m.

Present: His Worship Mayor L. A. Lavallée and all the members of the Board.

1.—Resolved: To invite the Chief Engineer Mr. Vanier Engineer and the Engineer of the Montreal Water & Power Co. to meet the Board on Tuesday next, the 15th instant, at 4 o'clock p. m., anent the revision of accounts due by the Montreal Water & Power Co., to the former town of St. Louis to the date of annexation.

2.—A delegation of residents of St Hubert street, appeared before the Board and complained of the fact that the proprietors on St. Hubert street who are assessed for the payment of the cost of the sewer of said street, are also assessed for the payment of the cost of the St. André street sewer, although their properties have but one frontage on St. Hubert street, and that their lots are not large enough to enable them to build on both streets. They asked to be exempted from the payment of the cost of the St. André street sewer and stated that, if exempted, they will have no objection to cede to the City the lane situated in rear of their properties.

Consideration deferred.

3.—Submitted a letter from Mr. A. F. Johnson, advocate, representing the John Macdougall Caledonian Iron Works, asking for the payment of a sum of \$980., being the balance of deposit made by them in connection with their contract for the supply of a pump at the Papineau avenue station. In view of the letter of said company, dated the 12th June, addressed to the City Treasurer and of the report made to Council as well as of the receipt given by the company, it was

Resolved: To ask the Consulting City Attorney whether the City can contest the action with which it is threatened, either by pleading compensation or by a cross demand.

4.—Ald. Poissant asked that the house situated on the west side of Christophe lane be purchased by the City, so as to complete the square at the corner of Roy St.

Consideration deferred.

Adjourned.

L. N. SENECAI,
Secretary.

* * *

CITY COUNCIL

Report of adjourned special meeting held on the 10th October 1912.

His Worship the Mayor, Mr L. A. Lavallée in the chair.

Present: Aldermen L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Clément, Tétreau, Létourneau, Mayrand, Emard, Bastien, Turcot, Drummond, Larivière, Morin, Martin, Fraser, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelaë, Macdonald, Ménard, Judge and Messrs Ainey, Dupuis, Godfrey and Lachapelle, Commissioners.

With the unanimous consent of the Council, the following matters of routine were transacted.

PETITIONS.

1.—From Messrs J. A. Chevrier and Rousseau & Poitras to open forges.